

MAIRIE DE SAINT-QUENTIN

Braderie-Brocante Foire au Boudin

Dimanche 12 avril 2026

QUESTIONNAIRE à remplir et à faire parvenir à la Mairie de Saint-Quentin au Service Gestion du Domaine Public, martine.capelle@saint-quentin.fr ou BP 345 – 02107 SAINT-QUENTIN CEDEX. Tél. 06 73 37 82 66

PROFESSIONNEL ☐

PARTICULIER ☐

Nom :Prénom :

Adresse permanente :

.....N° téléphone :.....

E mail :.....

Sollicite un métrage de : Longueur : Largeur :

Situé au « n° et endroit »:.....

Nom ou Nature du commerce :

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement permanent et annexes des Braderies et Brocantes de la Ville de Saint Quentin.

Le : Signature :

OBLIGATOIRE

Professionnels non sédentaires :

- Un K-Bis de moins de deux mois, Extrait du registre du commerce et des sociétés,
- Attestation d'assurance du commerce exercé couvrant tous les risques sur les braderies.

Particuliers :

- Photocopie de la carte d'identité,

L'emplacement vous sera attribué lorsque votre dossier sera complet avec tous vos papiers commerciaux ainsi que votre règlement à savoir :

TARIF UNIQUE : 2,10 €/m²

Tout paiement ne sera pas remboursé